

## 25<sup>ème</sup> ASSEMBLEE GENERALE

Samedi 9 décembre 2023 de 16h00 à 17h15

HEP Vaud, av. de Cour 33, 1007 Lausanne,

C33-229

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour, points à placer sous divers
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 26 novembre 2022
3. Démissions
4. Admission des nouveaux membres
5. Rapports :
  - a) Co-présidentes
  - b) Commissions permanentes : enseignement et formation, qualité et communication (site ; newsletter)
  - c) Trésorier et vérificateurs des comptes. Budget 2024.
6. Discussion et approbation des rapports, des comptes et du budget
7. Discussion en vue de dynamiser les formations soutenues par l'EFPP :
  - a) Rappel : L'EFPP Suisse Romande, par l'entremise de sa commission enseignement et formation, collabore à la mise sur pied de projets de Formations Continues Universitaires à Genève et à Lausanne
  - b) Le groupe Module, inter-associatif sous l'égide de l'EFPP (EFPP, CPSR et ARPAG) organise les modules et la journée des formateurs, ouverte aux membres certifiés de l'EFPP et aux membres des deux autres associations.
  - c) Selon les statuts (art 13.3 et 14) les commissions et les groupes doivent avoir un membre qui assure le lien avec le Comité.
  - d) Ainsi pour dynamiser les formations EFPP et soutenir son apport aux psychothérapeutes concernés, le Comité et la Commission Enseignement et Formation souhaitent proposer plus de séminaires avec un ou deux membres du Comité impliqués dans leur mise sur pied et la diffusion de l'information ainsi que renforcer le lien avec les commissions d'enseignement universitaire.
8. Le site internet : évolution
9. EFPP suisse et Europe, aperçu des rencontres et recherche de délégués. Position de l'ARPAG
10. Propositions à la discussion et votation d'un changement de statut concernant l'admission des nouveaux membres

**Art 7, al. 2** : La décision d'admission est prise par le Comité. [Elle doit être ratifiée par l'Assemblée générale](#)  
[Après information des membres par email et sans opposition de leur part dans un délai d'un mois, l'admission est entérinée. Le nouveau membre est invité à se présenter lors de la prochaine AG.](#)

11. Réflexion quant à l'engagement d'un/une comptable pour une partie de la comptabilité

12. Élections statutaires : Comité

Proposition de renouvellement de la co-présidence ou d'une présidence/vice-présidence : Catherine Rodrigues-Dagaëff et Nicolas Meylan

Candidature de 3 nouveaux membres : Myriam Huguenot Lüchinger, Alix Van Nicollier et Numa Dotrens qui ont déjà participé à des rencontres du Comité, ce qui rend possible le retour aux statuts ( 5 membres minimum au Comité).

Candidate au poste de Trésorière : Myriam Huguenot Lüchinger.

Daniel Cornaz et Muriel Kaufmann quittent le comité

13. Divers

Le 8.11.23

Pour le Comité :

Co-présidentes

Catherine Rodrigues-Dagaëff

Muriel Kaufmann